



La référence aéronautique

IESSA

Vous voulez devenir Ingénieur Electronicien
des Systèmes de la Sécurité Aérienne ?

2019



Dates du concours

Inscription :

Du 3 décembre 2018 au 14 février 2019
minuit.

Épreuves écrites :

16 et 17 avril 2019

Épreuves orales :

Les épreuves orales se déroulent sur une
journée entre le 11 et le 14 juin 2019.

Nombre de places offertes

36 places offertes en 2018.
Le nombre de places pour 2019 sera fixé par
arrêté ultérieurement.



Lieux des épreuves

Les épreuves écrites sont en principe organisées dans chacune des villes suivantes: Ajaccio, Bordeaux, Brest, Caen, Clermont-Ferrand, Dijon, Grenoble, Lille, Lyon, Marseille, Montpellier, Nantes, Nice, Paris, Reims, Rouen, Strasbourg, Toulouse, Tours et DOM TOM. L'ouverture d'un centre de concours est toutefois conditionnée par un nombre d'inscrits suffisant dans chacune de ces villes. Les épreuves orales se déroulent à l'ENAC à Toulouse.

Conditions d'admission

Pour être admis à concourir les candidats doivent :

- être ressortissant de la Communauté Européenne ou d'un autre État partie à l'accord sur l'Espace Economique Européen,
- jouir de leurs droits civiques, ne pas avoir de mention portée au n°2 du casier judiciaire, incompatible avec l'exercice des fonctions,
- être reconnu physiquement apte à l'emploi (conditions normales d'entrée dans la fonction publique),
- justifier d'une 2^{ème} année de classe préparatoire scientifique (ou 2^{ème} année de classe préparatoire intégrée) ou être titulaire (avant le 1^{er} septembre de l'année du concours) de l'un des diplômes suivants: L2 (120 crédits ECTS), DUT, BTS à caractère scientifique ou technologique, ou être titulaire (au 1^{er} septembre de l'année en cours) d'un titre ou diplôme classé au moins au niveau III relevant des domaines des mathématiques, des sciences et des formations techniques ou d'une qualification ou d'une formation reconnue comme équivalente à l'un de ces titres ou diplômes,

- Nul ne peut se présenter plus de 3 fois au concours IESSA.

NB : Les justificatifs nécessaires seront demandés à l'issue des épreuves orales.

Les épreuves du concours

Epreuves écrites obligatoires d'admissibilité

Épreuves	Durée	Coef.	Note mini.
Français	3 h	3	5
Technique (1) (2)	4 h	6	8
Maths (1)	2 h	3	5
Anglais (1)	2 h	2	8

(1) Ces épreuves sont présentées sous la forme de questionnaires à choix multiple (QCM)

(2) Epreuve technique écrite obligatoire à options.

Un choix parmi 3 cursus au moment de l'inscription (DUT GEII ou R&T ou CPGE).

Épreuves écrites facultatives

Connaissances aéronautiques

(durée 1h, coef. bonus)

Toutes les épreuves sont notées de 0 à 20. Tout candidat ayant obtenu une note inférieure à la «note minimale» mentionnée à l'une des épreuves écrites obligatoires peut être éliminé après délibération du jury. Le bonus des épreuves facultatives correspond au nombre de points au dessus de 10.

NB : Certaines épreuves peuvent nécessiter l'usage d'une calculatrice, les candidats sont informés qu'ils devront utiliser celle qui sera mise à leur disposition.

Épreuves écrites obligatoires

Français

L'épreuve de français est composée de la rédaction d'une note de synthèse, fondée sur un dossier de 3 à 5 documents issus de la presse, traitant d'un thème de culture générale. Elle est complétée d'un questionnaire à choix multiple (QCM) portant sur des questions de langue. Cette épreuve doit permettre d'apprécier l'aptitude du candidat à la compréhension, la structuration, l'argumentation, la synthèse et l'objectivité. La maîtrise de la langue française est également évaluée.

Mathématiques

Niveau DUT GEII / R&T

Epreuve écrite obligatoire à options

Basée sur les enseignements d'Electronique, Informatique et réseaux de télécommunication des programmes des DUT GEII ou R&T ou du programme de physique (programme de physique de première année des classes préparatoires aux grandes écoles filière MPSI et parties communes du programme de physique de deuxième année des classes préparatoires aux grandes écoles filière MP, PSI et PC ainsi que la programmation en langage Python) (cf arrêtés de programme du concours).

Anglais

L'épreuve d'anglais obligatoire devra permettre de juger de l'étendue du vocabulaire et des connaissances grammaticales du candidat. Cette épreuve comportera divers types d'exercices au format QCM.

Épreuves facultatives

Connaissances aéronautiques

Circulation aérienne, navigation, météorologie, etc.

Epreuve orales obligatoires

Entretien avec le jury

L'épreuve orale d'entretien avec le jury permettra d'apprécier d'une part votre culture générale et vos qualités de réflexion et d'autre part votre motivation pour l'emploi d'IESSA.

Anglais

L'épreuve orale d'anglais permettra d'apprécier vos capacités d'écoute et de dialogue en langue anglaise.

Epreuves orales obligatoires d'admission

Épreuves	Durée	Coef.	Note mini.
Entretien avec le jury	30 mn	5	8
Oral Anglais	15 mn	1	8

Attention

Seuls les candidats déclarés admissibles à l'issue des épreuves écrites seront convoqués aux épreuves orales.

S'inscrire au concours IESSA

Inscription par internet uniquement :
<https://concours.enac.fr>

Saisie et validation des données

Inscriptions ouvertes du **lundi 3 décembre 2018** au **jeudi 14 février minuit**.

Aucune inscription ne sera acceptée après le **jeudi 14 février 2019 minuit**.

Lors de l'inscription, il sera fourni au candidat un numéro d'inscription et un mot de passe confidentiel **par concours** qui seront nécessaires pour tout accès au serveur et ce, jusqu'à la fin du concours.

En cas de problème, appeler le :

05 62 17 40 72

Tous les jours ouvrables de 14 h 00 à 17 h 00

Les informations fournies par le candidat engagent sa responsabilité. En cas de fausse déclaration, le candidat s'expose à des sanctions pouvant aller jusqu'à l'exclusion du concours, et à la perte du bénéfice éventuel de l'admission à l'ENAC.

Attention

Avant toute inscription, le candidat devra s'assurer d'une adresse mail valide pour toute la durée du concours.

Droits d'inscription

Attention : Le paiement des droits d'inscription se fera par le candidat lui-même (sans passer par les secrétariats de lycées).

Les droits d'inscription au concours IESSA sont de **70 €**.

Boursiers du gouvernement français : Gratuité.

La décision nominative d'attribution définitive des bourses nationales est à déposer en ligne sur votre espace privé dans un délai de 7 jours à compter de la date d'inscription.

Mode de paiement

Paiement par carte bancaire (carte bancaire de paiement exclusivement) : les candidats devront indiquer le numéro de la carte, la date d'expiration (mois, année) et les chiffres du cryptogramme situés au dos de la carte. Si le paiement est accepté, votre inscription sera immédiatement validée.

Conditions de scolarité

Une formation gratuite et rémunérée

L'assurance d'un emploi stable dans la fonction publique

Les élèves IESSA suivent une formation de 3 ans rémunérée.

Rémunération mensuelle brute d'un élève IESSA:

1 ^{ère} année, environ :	1 504 €
2 ^{ème} année, environ :	1 823 €
3 ^{ème} année, environ :	2 243 €

En contrepartie, vous vous engagez à rester 7 ans dans la fonction publique d'Etat à l'issue de votre formation.

Un métier à hautes responsabilités

Installer, contrôler, assurer la maintenance et développer les équipements aéronautiques liés à la sécurité aérienne : telles sont les fonctions de l'Ingénieur Electronicien des Systèmes de la Sécurité Aérienne.

Au terme de la formation et après la soutenance du projet de fin d'étude, l'élève se voit délivrer au nom de l'Etat le diplôme en ingénierie des systèmes électroniques de la sécurité aérienne (ISESA) lui conférant le grade de Master reconnu par le Ministère de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche.

Rémunération mensuelle brute d'un IESSA

Un an après la formation :
environ 3 370 €

10 ans après l'ENAC
environ 5 030 €

Principales données du concours IESSA

Année 2018

Inscrits	351
Admissibles	103
Admis	36

Année 2017

Inscrits	310
Admissibles	66
Admis	33

Année 2016

Inscrits	332
Admissibles	58
Admis	27

Les annales du concours

Elles sont téléchargeables sur le site :

www.enac.fr

Rubrique : formation/IESSA

Les résultats du concours

- Par internet : concours.enac.fr

en saisissant votre numéro d'inscription et votre mot de passe.

Pour en savoir plus

Vous obtiendrez tout renseignement complémentaire sur le concours et la formation IESSA

- Sur le site internet de l'Ecole : www.enac.fr (rubrique «Formations»)
- Par téléphone au **05 62 17 40 72**
Admissions et Vie des Campus ENAC tous les jours ouvrables de 14h00 à 17h00
- Par mail : admission-iessa@enac.fr

